

400€ NET Une allocation d'étude d'un
PAR MOIS montant de 400€ net par mois
est proposée aux étudiants
infirmiers de 2^{ème} année.

**CETTE ALLOCATION PORTE SUR LA TOTALITÉ
DE LA 2^{ÈME} ANNÉE DE SCOLARITÉ ET SERA FIXÉE À
500€ NET PAR MOIS SUR LA TOTALITÉ DE LA 3^{ÈME} ANNÉE.**

**À l'obtention du diplôme : signature d'un CDI assorti d'un engagement de
servir de 3 ans pour les étudiants soutenus au cours de leur 3^{ème} année et
de 5 ans pour les étudiants soutenus au cours de leur 2^{ème} et 3^{ème} année.**

Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation et projet professionnel) doivent être adressés à :



Nicolas MARTENET

Directeur des Ressources Humaines
Centre Hospitalier
3 Avenue Pasteur
21140 Semur-en-Auxois



Ou par email à : **drh.accueil@ch-semur.fr** avec l'objet "Allocation d'étude IDE"

La sélection des candidats retenus se fera en concertation avec la Direction des Soins.

Plus de renseignements au **03 80 89 64 84**.

Rejoignez-nous au sein d'équipes dynamiques,
à l'écoute du patient et contribuez à un service
de qualité dans votre domaine.